



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 14 avril 2025

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique, et Muriel Preti MM. Roland Galley, Grégoire Favre, Pierre Jordan
Excusé :	M. Michel Rochat

### Invitations

- d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas être représentée à l'Assemblée générale de Vaud et de faire un don ponctuel à cette Association ;
- de déléguer M. Patrick Emery aux Assises de GastroVaud qui auront lieu à la Grande salle de Mézières en mai 2025 ;
- de déléguer M. Patrick Emery à l'assemblée générale des Transports publics de la région lausannoise SA en juin 2025 ;
- d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas être représentée à l'assemblée générale de Transport Handicap Vaud en mai 2025 et de leur verser la cotisation annuelle.

### Lignum Vaud

- d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas être représentée à l'assemblée générale de Lignum Vaud.

### Demandes de soutien

- de soutenir financièrement le projet de Sweet Julie ;
- de ne pas soutenir le Club de lutte suisse Mont-sur-Rolle-Nyon ;
- de soutenir l'Association des cabanes de la brigade scout de Lavaux.

### Ecopoint Mézières

de rappeler à un commerçant de Mézières que les déchets issus de l'exploitation de son établissement à la déchetterie doivent être évacués à La Louve et pas à l'Ecopoint.

### 1<sup>er</sup> août 2025

de maintenir le feu d'artifice à l'occasion des festivités communales du 1<sup>er</sup> août 2025 sur le site de Vullirouge et de valider l'offre de Sugyp SA pour un spectacle pyrotechnique.

de compléter et renvoyer la "Demande de mise à disposition du personnel festivités du 1<sup>er</sup> août" transmise par le SDIS Oron-Jorat.

### Visite du Conseil d'Etat le 23 mai 2025

en vue de la visite dans le district de Lavaux-Oron, de déposer la bannière communale.

### Désaffectation du cimetière de Mézières

à la demande d'un citoyen, de réserver un emplacement avec deux tombes cinéraires l'une à côté de l'autre pour sa famille.

### DGMR

de proposer à la DGMR un rendez-vous sur place pour discuter de l'aménagement du carrefour entre les RC 632 C-S et RC 630 IL-S (Carrouge-Ferlens).

### Conseil communal du 24 juin 2025

de valider les deux préavis, tels que présentés par M. Pierre Jordan :

- N°09/2025 : Remplacement du Règlement communal sur la protection des arbres par le Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré ;
- N°10/2025 : Règlement d'utilisation du fonds de compensation du patrimoine arboré.

de valider les deux préavis, tels que présentés par M. Grégoire Favre :

- N° 06/2025 : Comptes 2024 ;
- N° 07/2025 : Arrêté d'imposition 2026.

**Société d'apiculture Jorat-Haute-Broye / Lutte contre le frelon asiatique**

de remplir le questionnaire sur le soutien communal.

**CAMAC 239253 / Blanc Julie**

de mettre à l'enquête publique le projet de rénovation, surélévation et extension de l'immeuble sis sur la parcelle N°76 à Carrouge. Ce dossier comporte des dérogations.

**CAMAC 240562 / Wicht Pascal-Alain et Riccio Wicht Orbicia**

de transmettre à la Camac le dossier concernant le remplacement de la chaudière à gaz, par une pompe à chaleur avec sonde géothermique.

**Parcelle N° 4638**

de délivrer une autorisation pour l'installation d'un abri à légumes de 3.60 x 2.20 m.

**Parcelle N° 24**

de confirmer aux propriétaires qu'ils peuvent remplacer la couverture de la toiture de leur habitation, dont l'étanchéité n'est plus garantie, avec des tuiles Creaton de type optima rouge et prendre note que la hauteur du toit ne sera pas modifiée.

**POCAMA**

- de valider la demande N° 3MU15G-NQQSAR déposée par Delta Jorat Bêtà pour le festival Into the Corn les vendredi 8 et samedi 9 août 2025 et donner un préavis favorable à la demande d'autorisation de vente en détail du tabac et d'autres produits assimilables
- de valider la demande N° G7JSFE-DNU1KG déposée par l'Apothèque du Jorat pour ses portes ouvertes et l'anniversaire de ses 10 ans les samedi 3 et dimanche 4 mai 2025 à Mézières.

**Camac 237875 / TL**

de mettre à l'enquête publique le dossier déposé pour la construction d'un immeuble de 9 appartements avec 9 places de parc intérieures, 20 places vélos et un abri PC. Création d'aménagements extérieurs avec 2 places de parc extérieures. Pose de 91 panneaux solaires photovoltaïques en toiture et PAC air-eau intérieure. Ce dossier comporte des dérogations.

**CAMAC 209084 / Scarpellino Fabrizio et Kristel**

de délivrer le permis d'utiliser un jacuzzi chauffé par une pompe à chaleur air-eau extérieure.

**Parcelle N° 4567**

de dater, signer et retourner l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour l'installation de 32 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

**CAMAC 210867 / Gindroz Jean-Luc**

de contresigner le procès-verbal de réception pour réservoir à purin et retourner ce document officiel à la DGE, attestant que le contrôle effectué par le service technique communal n'avait révélé aucune fuite.

**Pro Senectute / Actions communautaires**

de remercier Pro Senectute pour l'organisation de la journée du 11 avril 2025.

**CAMAC 241055 / Romande Energie SA**

de valider et publier sur le site internet communal et aux piliers publics, du 2 mai au 2 juin 2025 le dossier d'enquête :

- S-0078918.2 : Station transformatrice Route du Nord 12 : construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle 2041 (DDP 2171) et suppression de la station transformatrice Grivaz située au même emplacement.
- L-0116620.3 : Ligne souterraine 17 kV pour la station Route du Nord 12 depuis la ligne L-0201701 : suppression de l'interrupteur aérien.

**CAMAC 239576 / Collège de Ferlens**

d'annuler le contrat de bail qui a été signé le 14 janvier 2025 pour le 1er juin 2025 et le remplacer par un nouveau contrat qui débutera le 1er septembre 2025.

**Demande de location**

d'offrir la location de la Grande salle de Mézières, une fois par an, dans le cadre de la réunion annuelle des CAT.

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic  
Patrick Emery



La Secrétaire adjointe  
Marlène Muriset

⇒ prochaine séance municipale le 28 avril 2025